

Guide des DÉCHETTERIES

NOUVEAUX
HORAIRES



AUNIS ATLANTIQUE

AUNIS SUD

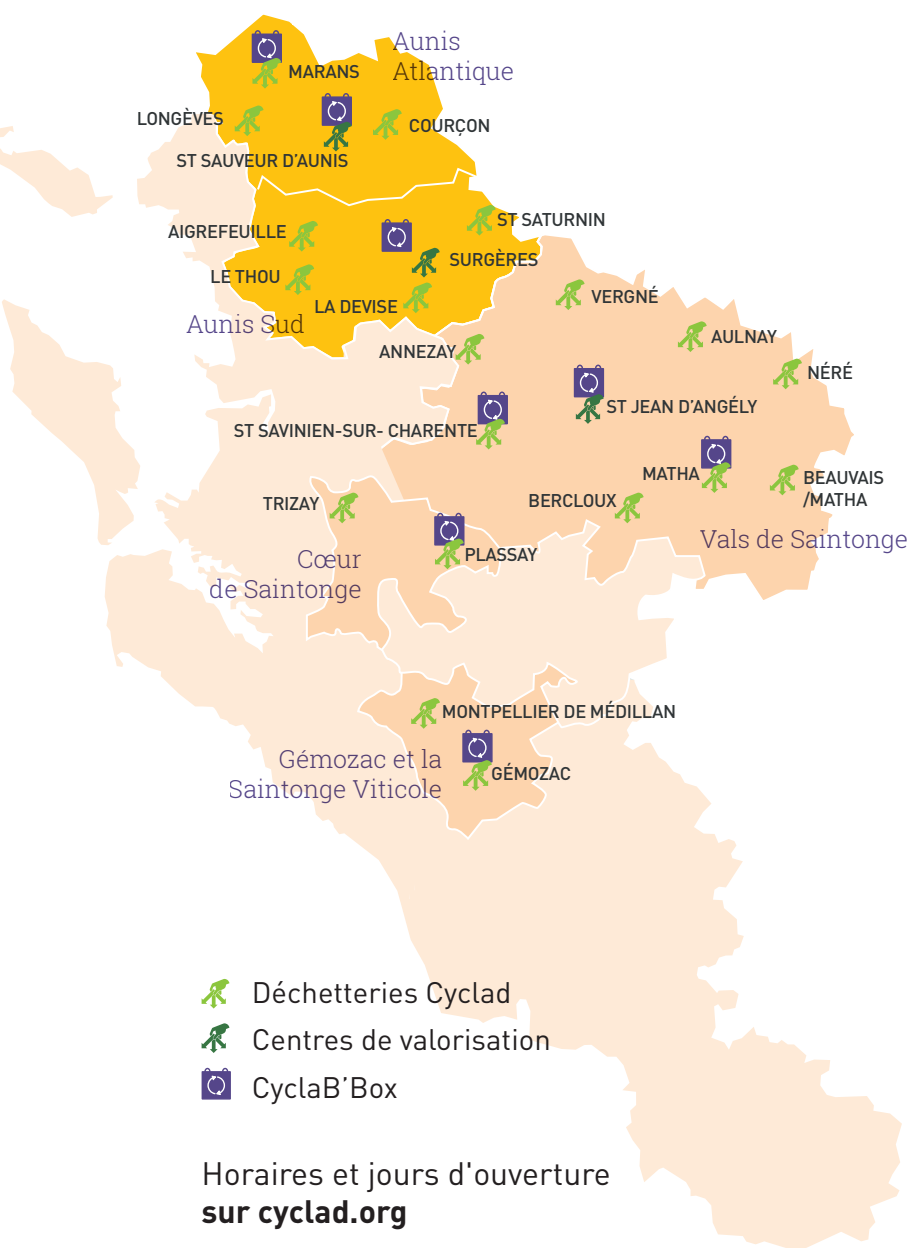
cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE
économie
circulaire

Communauté
de Communes
**Aunis
Atlantique**

Aunis-
Sud
Ma Communauté
de Communes

DÉCHETTERIES ET CENTRES DE VALORISATION à votre service



MODE D'EMPLOI pour les particuliers



1

Avant de partir à la déchetterie **je sépare les déchets** pour faciliter le tri.



2

Je vérifie les horaires d'ouverture et qu'il n'y aura pas d'envols de mon chargement sur la route.



3

En arrivant, **je suis les consignes de l'agent valoriste** qui est là pour faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur.



4

Je trie mes déchets en respectant les indications et je laisse le site propre. La récupération est interdite sur les sites sauf dans les Cyclab'Box.



Merci de vous présenter au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les particuliers

Lors du premier passage, **une vignette autocollante** sera remise par l'agent sur présentation d'un justificatif de domicile. La vignette doit être présentée à chaque passage. **Sans cette vignette l'accès sera refusé.**



Les habitants peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries. Adresses et horaires sur cyclad.org.

L'apport de gravats est limité à 1m³ / jour.

Pour les professionnels

Conditions d'accès particulières pour :
le type de déchets acceptés • les horaires • les volumes

Se renseigner au 05 46 07 16 66 ou sur cyclad.org



À TRIER

	Courçon	Longèves	Marans	St Sauveur d'Aunis
Batteries	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓
Coquilles	✓	✓	✓	✓
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	✓
Déchets Chimiques	✓	✓	✓	✓
Déchets électriques	✓	✓	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Huiles minérales	✓	✓	✓	✓
Huiles végétales	✓	✓	✓	✓
Lampes	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓
Mobilier	✓	✓	✓	✓
Palettes	✓	✓	✓	✓
Papiers	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓
Plastiques souples	✓	✓	✓	✓
Plâtre	✓	✗	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓
Radiographies	✓	✓	✓	✓
Textiles, linge de maison et chaussures	✓	✓	✓	✓
Tout venant	✓	✓	✓	✓
Végétaux	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓

✓ Acceptés - Filière de recyclage ✓ Acceptés ✗ Interdits

COURÇON

Rue de la Minoterie
17170 COURÇON
Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Mardi

LONGÈVES

Lieu-dit Les grands Champs
17230 ANDILLY
Lundi, mardi, mercredi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Jeudi

MARANS

Rue du Château d'eau
17230 MARANS
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Mercredi

Fermées le dimanche
et les jours fériés

ST SAUVEUR D'AUNIS (6j/7)

Porte-fâche
17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30

SURGÈRES (6j/7)

Rue Antonin Gaboriaud
ZI Ouest 2
17700 SURGÈRES
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30



Merci de vous présenter sur le site au moins 10 minutes
avant l'heure de fermeture.

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères et emballages (consultez votre calendrier des collectes), déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), médicaments (à déposer en pharmacie), déchets hospitaliers, extincteurs, bouteilles de gaz, produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...), cadavres d'animaux, déchets anatomiques, produits radioactifs. *Liste non exhaustive.*

CAS PARTICULIERS Amiante et Pneus



Afin de répondre aux attentes des habitants, des collectes ponctuelles sont proposées **sur inscription** uniquement et avec les emballages réglementaires.



Points de collecte sur les déchetteries de **Marans, Matha, Saint-Jean d'Angély, Saint-Sauveur d'Aunis et Surgères**. Réservé aux particuliers : 4 pneus maximum par foyer et par an, en fonction de la place disponible. Avant de vous rendre en déchetterie, merci de bien vouloir contacter Cyclad au 05 46 07 16 66 afin de vous assurer que le dépôt de vos pneus sera possible.

Pour les cas particuliers, rendez-vous sur cyclad.org

À TRIER

	Aigrefeuille d'Aunis	La Devisse	Le Thou	St Saturnin du Bois	Surgères	Annezay
Batteries	✓	✗	✓	✗	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Coquilles	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Déchets Chimiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Déchets électriques	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles minérales	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles végétales	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lampes	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Mobilier	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Palettes	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Papiers	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plastiques souples	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plâtre	✓	✗	✓	✗	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Radiographies	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Textiles, linge de maison et chaussures	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tout venant	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Végétaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓	✓	✓

✓ Acceptés - Filière de recyclage

✓ Acceptés

✗ Interdits

AIGREFEUILLE D'AUNIS

44 ter Rue du Vieux fief
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermée Mardi

LA DEVISSE

Chemin de Saint Mard
17700 LA DEVISSE
Lundi, mercredi 9h-12h30
Vendredi 14h-17h30
Fermée Mardi, jeudi et samedi

LE THOU ^{6j/7}

Route de Landrais
17290 LE THOU
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30

Fermées le dimanche
et les jours fériés

ST SATURNIN DU BOIS

"Grand Vent"
17700 ST SATURNIN DU BOIS
Lundi, jeudi, samedi
14h-17h30
Fermée Mardi, mercredi, vendredi

SURGÈRES ^{6j/7}

Rue Antonin Gaboriaud
ZI Ouest 2
17700 SURGÈRES
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30

ANNEZAY

"Le Pierrail"
17380 ANNEZAY
Mardi 9h-12h30 • 14h-17h30
Jeudi, vendredi, samedi
9h-12h30
Fermée Lundi, mercredi

Merci de vous présenter sur le site au moins 10 minutes
avant l'heure de fermeture.

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères et emballages (consultez votre calendrier des collectes), déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), médicaments (à déposer en pharmacie), déchets hospitaliers, extincteurs, bouteilles de gaz, produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...), cadavres d'animaux, déchets anatomiques, produits radioactifs. *Liste non exhaustive.*

CAS PARTICULIERS

Amiante et Pneus



Afin de répondre aux attentes des habitants, des collectes ponctuelles sont proposées **sur inscription** uniquement et avec les emballages réglementaires.



Points de collecte sur les déchetteries de **Marans, Matha, Saint-Jean d'Angély, Saint-Sauveur d'Aunis et Surgères**. Réservé aux particuliers : 4 pneus maximum par foyer et par an, en fonction de la place disponible. Avant de vous rendre en déchetterie, merci de bien vouloir contacter Cyclad au 05 46 07 16 66 afin de vous assurer que le dépôt de vos pneus sera possible.

Pour les cas particuliers, rendez-vous sur cyclad.org



TOUS LES DÉCHETS ont de l'avenir

COQUILLES



Les coquilles sont broyées et utilisées en agriculture, élevage, animalerie, travaux publics et paysagisme.



TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES



Tous les textiles d'habillement, linge de maison, et chaussures peuvent être triés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Les textiles doivent être placés, propres et secs, dans **un sac fermé** et les **chaussures liées par paires**. Selon leur état, ils seront reportés ou recyclés.

Pour trouver un point d'apport :

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Plus d'informations : refashion.fr



MOBILIER



Sommier, canapé, armoire, chaise, table, étagère... Deux solutions pour vous défaire d'un meuble : s'il est en bon état pensez au don (dons aux boutiques solidaires, dépôt en CycloB'Box, etc.), s'il est hors d'usage déposez-le dans une des déchetteries équipées d'une benne mobilier.

Plus d'informations : ecomaison.com



TOUS LES DÉCHETS ont de l'avenir

LAMPES



Les lampes recyclables ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.

Les ampoules à filament et halogènes peuvent être jetées avec les déchets ménagers non recyclables.



Plus d'informations : ecosystem.eco

ECOSYSTEM

HUILES MINÉRALES ET SYNTHÉTIQUES



Les déchetteries Cyclad acceptent les huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles. Ne sont pas acceptés les huiles de procédé, les vaselines, les liquides de frein et de refroidissement et les huiles 2T.

Plus d'informations : cyclevia.com



CYCLEVIA

DÉCHETS CHIMIQUES



Produits de bricolage pour les ménages : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigels, imperméabilisants, alcools, insecticides, déboucheurs, soudes, acides, engrais, anti-mousses, chlores pour piscines... Les déchets chimiques doivent être remis directement à l'agent.

Plus d'informations : ecodds.com



ECO
DDS

CyclaB'ox

DONNEZ PRENEZ

La CyclaB'Box est un espace de réemploi abritant des meubles, de la vaisselle, des pièces de décoration, des livres, des jouets, des équipements sportifs ou de loisirs.

Les objets en bon état sont sélectionnés et déposés par l'agent de déchetterie selon des critères prédéfinis et sont renouvelés régulièrement. Les utilisateurs de la déchetterie peuvent choisir les objets sélectionnés dans la CyclaB'Box pour que les déchets des uns deviennent les trésors des autres. Le retrait est réservé aux particuliers et non aux antiquaires, brocanteurs et boutiques solidaires. La prise d'objets sur la déchetterie n'est autorisée que sur le périmètre de la CyclaB'Box.

Les CyclaB'Box permettent d'allonger la durée de vie des biens de consommation, de diminuer le gaspillage des ressources naturelles nécessaires à la fabrication de nouveaux objets et ainsi diminuer notre production de déchets.

En aucun cas, la CyclaB'Box ne remplace le don aux boutiques solidaires et aux associations du territoire qui doivent rester le lieu privilégié de dépôt des vêtements et objets en bon état.



Zéro Déchet



Réemploi



Antigasillage

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Tél. : 05 46 07 16 66

Mail : contact@cyclad.org

Suivez-nous !

  @cyclad17

cyclad.org

